

Animation - 11H

Jeu de rôle:

"Le tribunal: procès de l'industrie de l'alcool"



Le mercredi 19 juin 2019, tous les élèves de 11ème ont participé à une animation de prévention autour du thème de l'alcool, mise en place par la médiatrice Milena Merazzi et le Travailleur Social Scolaire Yvan Voirol, secondés par l'enseignante spécialisée Christèle Hugo. Ces 2 leçons avaient pour but de mettre les élèves directement en situation en prenant part à un jeu de rôle.

Déroulement

L'animation débute par la projection d'un spot de la sécurité routière française.

Le jeu interactif "le tribunal" consiste à mettre en scène un procès à partir d'un fait divers, dans lequel la famille d'un jeune homme, décédé lors d'un accident de la circulation, porte plainte contre les industries de l'alcool.

Chaque élève s'est donc vu attribuer un rôle (avocat de l'accusation, avocat de la défense ou juré) au début de l'animation. Une documentation leur a également été distribuée afin de préparer leur argumentation.

Les 2 groupes d'avocats ont préparé leur plaidoirie et les jurés quant à eux, les questions qu'ils allaient poser aux avocats.

La 2ème leçon était consacrée au procès.



Après un débat rondement mené par les deux parties, le jury a rendu son verdict.

Et c'est l'excellent juge Fabienne Wyder qui a finalement prononcé la sentence: industrie de l'alcool non-coupable.

Objectifs

- Réfléchir et engager un débat sur le thème de la consommation d'alcool chez les jeunes et la responsabilité des industries de l'alcool.
- Améliorer les compétences psycho-sociales pour argumenter lors d'un débat.
- Acquérir des connaissances autour de la thématique "alcool".

